

Additifs

INSECTICIDE ACARICIDE

Additif permettant de repousser et d'éliminer les insectes volants, rampants et les acariens | TP18-TP19.

• Curatif et préventif

• Ne laisse pas de trace

À base de géraniol.

L'additif INSECTICIDE ACARICIDE est une solution puissante pour repousser et éliminer les insectes volants, rampants et les acariens. Conçu pour être mélangé à des peintures aqueuses ou dilué dans l'eau, cet additif agit à la fois de manière curative et préventive, offrant une protection efficace des surfaces traitées. Il ne laisse aucune trace, préservant ainsi l'apparence des surfaces sans altérer les finitions.

Ce produit est particulièrement adapté aux environnements où la présence d'insectes et d'acariens pose problème, garantissant une protection durable et discrète.



0.5L
2.5m²

5L
25m²

20L
100m²

Surface approximative donnée pour 1 passe

LIANT : Non concerné
ASPECT DU FILM : Non concerné
BRILLANTS SPECULAIRES (2) : Non concerné
EXTRAIT SEC (± 2%) (3) : Non concerné
RESISTANCE AUX FROTTEMENTS HUMIDES (6) : Non concerné en blanc - Non concerné en teinte

TEINTES : Non concerné
DENSITE (± 0,03) (3) : 1,00
RENDEMENT (4) : 5m²/L
SECHAGE DEFINITIF (5) : 72h

Conditions d'application : (conformes au NF DTU 59.1).

Intérieur : Température comprise entre 8° et 35°C et hygrométrie < 70% d'humidité relative.

Extérieur : Températures ambiantes et du support comprises entre 5° et 35°C et supérieures d'au moins 3°C au point de rosée et hygrométrie < 80% d'humidité relative.

Taux d'humidité limite du bois massif <18% et des panneaux dérivés du bois extérieurs <12%.

Ne pas appliquer sur supports condensants.

Matériel d'application : Pulvérisateur

Nettoyage du matériel : À l'eau claire

Dilution : Diluer 500ml dans 15L de peintures ou 5 à 8L d'eau.



FABRIQUÉ EN
France



PRODIROX
NETTOYER | PROTÉGER | DÉCORER

Additifs

INSECTICIDE ACARICIDE

TP18-TP19



Ne convient pour le traitement des termites ou des araignées.

Bien mélanger avant emploi.

En action curative :

Incorporer entre 3 et 5% de produit dans de l'eau claire. Une fois incorporé les 500mL de **INSECTICIDE ACARICIDE** dans 5 à 8L d'eau, mélanger jusqu'à obtention d'un produit homogène.

Pulvériser le produit prêt à l'emploi à environ 50 centimètres du support en léger voile. Répéter l'opération deux à trois fois à quelques jours d'intervalle.

En action préventive :

Les supports devront être préparés suivant leur état et leur nature (nettoyage, enduisage, ponçage/dépolissage, dépoussiérage,...) en conformité avec les normes et les règles de l'art les concernant (NF DTU 59.1) et de façon à les rendre propres, sains, secs et cohésifs avant tous travaux d'application de peinture.

Incorporer 500mL **INSECTICIDE ACARICIDE** dans le seau de 15L de la peintures de finition en phase aqueuse. Mélanger à l'aide d'un malaxeur mécanique jusqu'à obtention d'un produit homogène, puis employer la peinture conformément à sa fiche descriptive.

Le produit a une rémanence d'environ 6 mois.

Classe de transport : Non soumis aux prescriptions de l'ADR (réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par route).

Stockage : Stockage avant ouverture : 24 mois en bidon d'origine fermé, à l'abri du gel et des fortes températures >35°C.

Stockage après ouverture : Bien refermer le bidon après ouverture afin de conserver les caractéristiques du produit.

Mesure de prévention : Pour plus d'informations, se reporter à la fiche de données de sécurité disponible chez le distributeur ou sur le site www.prodirox.com.

TP18 / TP19. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit

Classement Européen : Non concerné

Valeur limite de C.O.V. : Non concerné

C.O.V. max de ce produit : Non concerné

(1) testé selon NF EN 16640

(2) les brillants spéculaires sont donnés après 14 jours de séchage. L'application mécanisée peut entraîner une modification de ces derniers.

(3) valeur donnée sur le blanc.

(4) variable selon dilution, porosité et relief du support.

(5) peut varier selon la dilution, la température, l'hygrométrie ambiante et par une incorporation d'une grande quantité de colorants (temps de séchage donnés à 23° et 50% d'HR).

(6) (NF EN ISO 11993)

Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas de résidu à l'égout, ni dans les ordures ménagères. Veuillez rapporter votre pot vide dans une déchetterie. Nos produits et emballages peuvent faire l'objet d'une consigne de tri. Pour en savoir plus : www.quefairedemesdechets.fr. La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et la résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Toutefois ces renseignements peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

FABRIQUÉ EN
France

PRODIROX-FRANCE SAS Au capital de 160 000€. - R.C.S. : 399 787 274 - N°TVA : FR96 399 787 274
Siège : 1 Rue des Vieilles Vignes - ZAC DE SERRES 31410 Capens - Tél : 05 61 87 37 48

www.prodirox.com

PRODIROX
NETTOYER | PROTEGER | SECURISER